



ASSOCIATION DE PATIENTS
DÉFICITS IMMUNITAIRES PRIMITIFS

Communiqué de l'association IRIS

02/02/2017

Les patients atteints de déficits immunitaires primitifs (DIP) sont inquiets face à votre communiqué de presse. **Souhaitez-vous hypothéquer les traitements dont les patients ont un besoin vital, et qui leur permettent tout simplement de vivre une vie normale ?**

La santé et la vie des patients atteints de DIP dépendent notamment des immunoglobulines, médicament vital et non substituable !

Rappelons tout d'abord que :

- les patients français ont toujours eu **à cœur de rappeler leur attachement au système français de don volontaire et gratuit**, de même, ils ont, de façon continue, exprimé leur gratitude envers les personnes dont le geste généreux leur permet de vivre quasi normalement pour une partie d'entre eux.

- la France s'est dotée d'une filière qui permet à partir de sang complet ou de plasma de fabriquer des immunoglobulines. Un établissement public (l'EFS) a le monopole de la collecte de plasma en France, et un laboratoire national public (le LFB) a le monopole de la fabrication des médicaments dérivés de ce plasma.

- les immunoglobulines sont des médicaments biologiques, et leur tolérance est variable selon les patients. Il est donc nécessaire de pouvoir recourir à différentes préparations de ce médicament pour assurer aux patients français le choix qui permet la meilleure tolérance pour chacun. **La présence de différentes spécialités sur le territoire français est donc essentielle.**

Nous disposons actuellement en France, de différentes préparations, sous forme intraveineuse ou sous-cutanée, administrables à domicile ou à l'hôpital, si la situation du patient le permet.

Mais informons aussi que :

- cette filière sang en France est aujourd'hui **dans l'impossibilité de répondre en totalité aux besoins des patients français**. Le laboratoire national français propose une seule préparation d'administration : la voie intraveineuse, alors même que de nombreux patients recourent à la voie sous-cutanée.

Les importations de médicaments dérivés du plasma, ou l'élaboration en France de médicaments issus de plasma collecté en Europe ou aux Etats-Unis, répondent donc à un double impératif de diversité de préparation et de voie d'administration.

Un seul produit sur le marché signifierait une absence de choix et donc des problèmes de tolérance pour de nombreux patients utilisant un médicament vital à vie.

- le laboratoire national public (le LFB) développe également ses activités à l'international et commercialise ses médicaments dans plus de 40 pays. Ce développement se fait avec des partenaires ainsi que des filiales créées ces dernières années au Brésil, aux Etats-Unis ainsi que dans plusieurs pays européens.

- les patients français vivent dans la crainte constante d'une rupture d'approvisionnement. En effet, ils sont conscients des tensions qui existent sur les immunoglobulines au plan mondial. De plus, plusieurs événements récents ont effectivement mis en tension l'approvisionnement en France : retraits de lots, accident industriel, retrait d'un laboratoire du marché français, ...

Parler d'autosuffisance de la France ou jeter un doute sur la salubrité des médicaments élaborés à partir de plasma américain et dument autorisés par l'autorité de santé en France est donc, dans le meilleur des cas une ignorance des besoins des patients, dans le pire la négation d'un besoin vital.

I.R.I.S. Immuno-déficience primitive : Recherche, Information, Soutien
Association Loi 1901 - Reconnue d'utilité publique -

195 avenue Victor Hugo 54 200 TOUL - Téléphone : 03 83 64 09 80

Email : info@associationiris.org - Site Web : www.associationiris.org



ASSOCIATION DE PATIENTS
DÉFICITS IMMUNITAIRES PRIMITIFS

L'association IRIS est partenaire de l'EFS, elle est fortement engagée pour encourager le « don de soi ». Pour autant, l'association soutient toutes les formes de collecte non-compensées comme compensées, afin de garantir l'approvisionnement suffisant et le choix du patient. L'Agence Européenne de médecine considère qu'il n'y a pas de différence d'efficacité ni de sécurité entre les produits issus du plasma d'aphérèse ou du sang complet (Position du CPMP sur donneurs non rémunérés et donneurs rémunérés : Sécurité et approvisionnement des médicaments dérivés du plasma, EMEA/CPMP/BWP/1818/02/Final).

Estelle POINTAUX
Présidente
Association IRIS